

ATELIER GASCOGNE HABITEE

MOBILITES RESIDENTIELLES,
OFFRE D'HABITAT ET BESOIN EN LOGEMENT
30 mars 2018

La problématique et les attendus de l'atelier

Les territoires composant le SCoT de Gascogne présentent des dynamiques contrastées en matière d'accueil des populations, tant sur le plan quantitatif que sur le plan des caractéristiques socio-économiques (types de ménage, catégories socio-professionnelles, âge etc.). Ces mobilités qui dessinent des dynamiques d'attractivité résidentielle sont fortement tributaires de l'offre en logements et du marché respectif à chaque type de parc sur lequel s'installent les ménages : locatif privé, social / accession, neuf / ancien. Les besoins s'exprimant sur chacun de ces parcs sont ainsi différenciés, notamment au regard de l'étape du parcours résidentiel des ménages (décohabitation pour les études, premier emploi, mise en couple, naissance d'un enfant, retraite etc.) et à leurs inégales marges de manœuvre financières

A la lumière des témoignages d'acteurs locaux de l'habitat travaillant au sein de structures diverses (cabinet de notaire, agence immobilière, CAUE, OPH) et des échanges entretenus avec les participants, l'atelier permettra d'appréhender la diversité des besoins en logements exprimés sur le territoire, leur résonance au regard des marchés immobiliers ainsi que les démarches mises en œuvre afin d'y répondre : nouvelles formes d'habitat, diversification de l'offre territoriale, revitalisation des centres-bourgs, plans locaux de l'habitat et d'urbanisme... A l'issue de l'atelier, l'objectif est de pouvoir faire émerger différents enjeux structurants qui viendront intégrer la partie habitat du SCoT.

Les séquences de l'atelier

L'atelier est organisé en 4 temps :

- Un premier temps de présentation d'éléments de diagnostic sur les mobilités résidentielles et les marchés de l'habitat,
- Un second temps qui, grâce à l'intervention Monsieur Trilha et Monsieur Blin, permettra d'échanger sur les besoins en logement sur le territoire et les différences entre les marchés locaux de l'habitat,
- Un troisième temps qui, grâce à l'intervention Monsieur Delavis et Monsieur Poulle, permettra d'échanger sur les politiques publiques mises en œuvre en matière d'habitat,
- Un dernier temps de débat et de synthèse des échanges.

Les témoins de l'atelier

Hervé Blin, directeur de l'agence immobilière « Un projet pour vous » à l'Isle-Jourdain

« Un projet pour vous » est une agence immobilière pour la location, l'achat et la vente de maisons, appartements, terrains, agissant essentiellement sur le territoire des Portes de Gascogne.

Martial Delavis, directeur Maîtrise d'Ouvrage-Programmation Rénovation Urbaine (MOPRU) à l'OPH 32

3237 c'est le nombre logements sociaux dont l'OPH 32 assurait la gestion en 2017. Les OPH ont pour mission de construire et réhabiliter des logements locatifs destinés aux personnes à revenus modestes dont ils assurent la location, la gestion et l'entretien. Ils construisent également pour l'accession sociale à la propriété et réalisent par ailleurs des opérations d'urbanisme et d'aménagement. Etablissements publics locaux à caractère industriel et commercial (EPIC), ils relèvent de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions. Ils sont rattachés à des collectivités territoriales ou à leurs groupements.

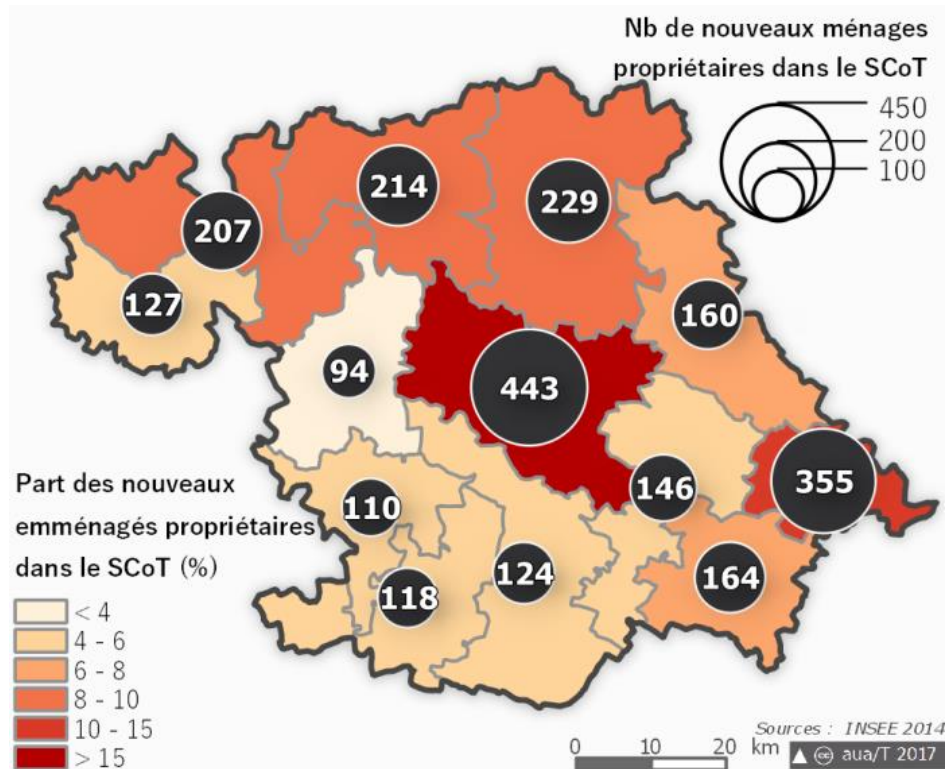
Frédéric Poulle, Urbaniste conseil, directeur adjoint du CAUE 32

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental créé à l'initiative du Conseil général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère, avec pour missions : l'information et la sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, la formation des maîtres d'ouvrages et des professionnels, l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

Quelques cartes ...

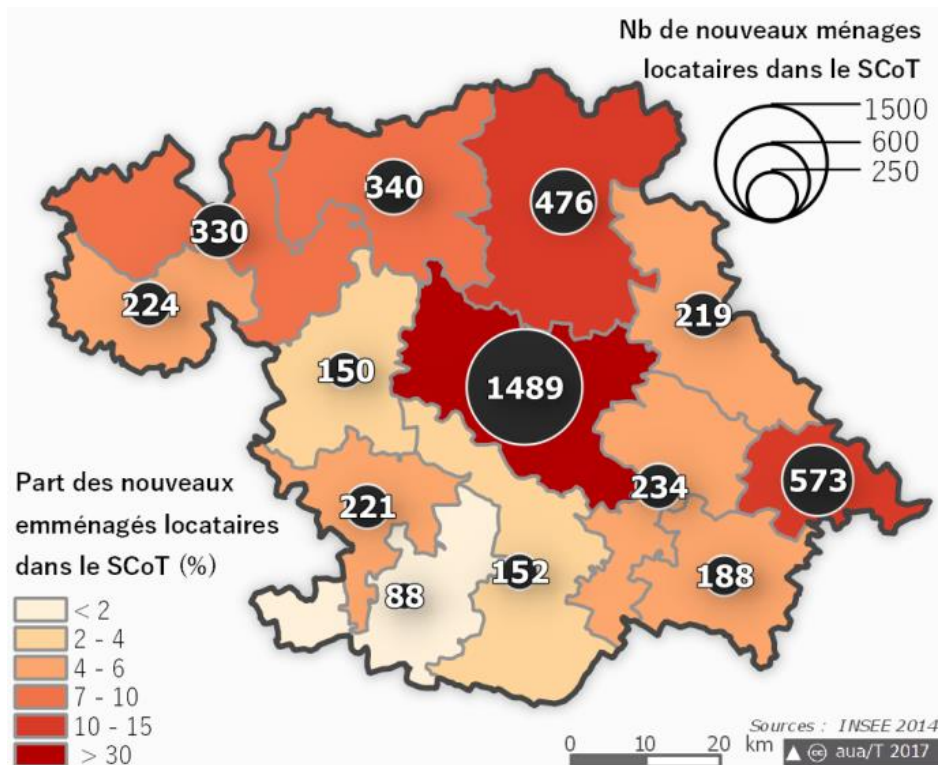
Où emménagent les propriétaires ?

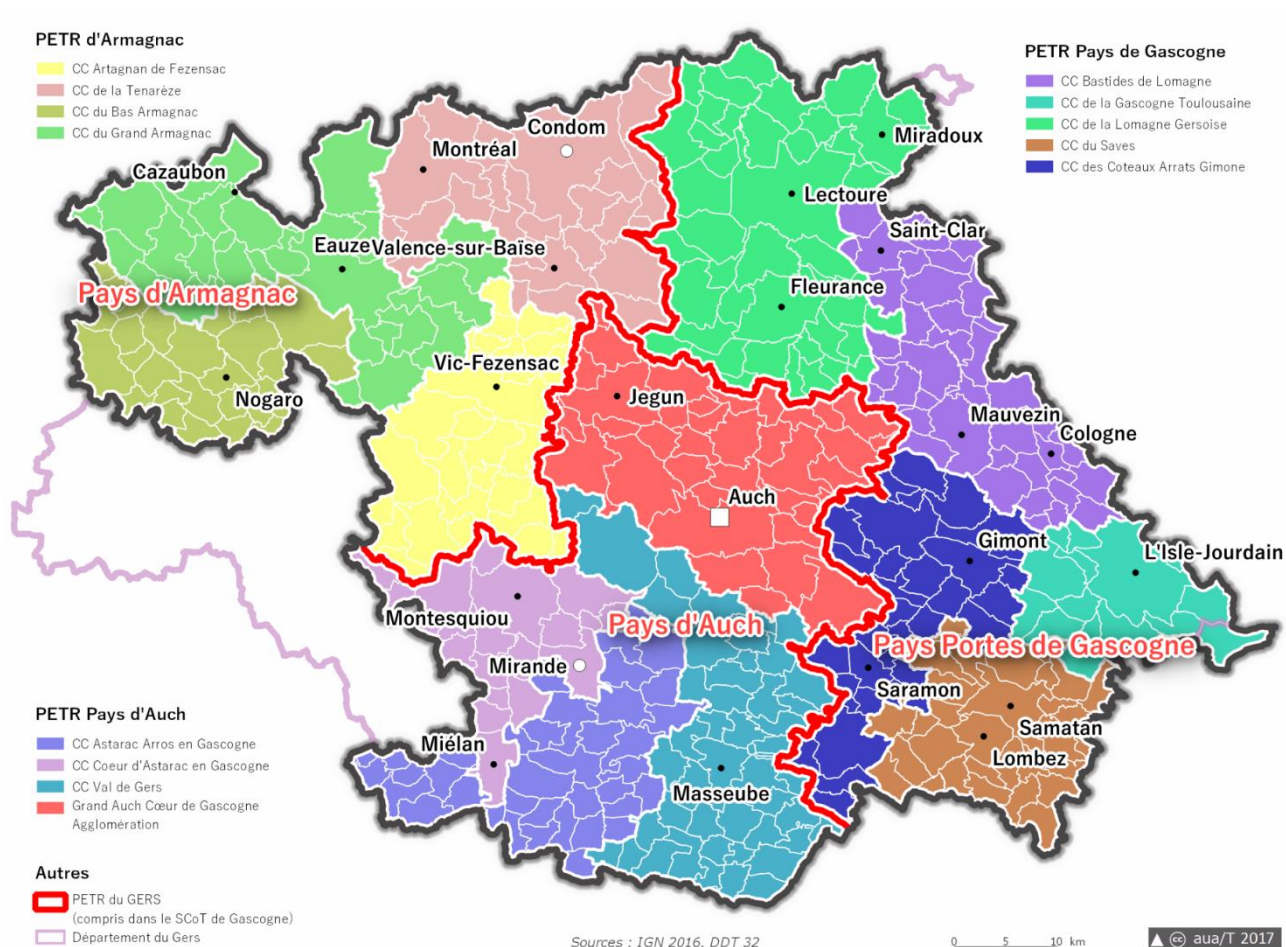
Source : Fichiers Migrations résidentielles 2013-2014, INSEE RP 2014



Où emménagent les locataires ?

Source : Fichiers Migrations résidentielles 2013-2014, INSEE RP 2014





Syndicat mixte
SCoT
de Gascogne

Z.I ENGACHIES
11 rue Marcel Luquet
32000 AUCH
T.05 62 59 79 70

aua/T

Claire Céron, Directrice,
c.ceron@scotdegascogne.com

Christine Sanchez-Martin, chargée de mission urbanisme,
c.sanchezmartin@scotdegascogne.com

Raphaël Gouill, chargé de mission SIG et urbanisme,
r.gouill@scotdegascogne.com

Anne-Sophie Granowski, assistante de direction,
as.granowski@scotdegascogne.com

Des territoires, un avenir